

[Accueil \(http://www.laprovence.be\)](http://www.laprovence.be) >

[Faits divers \(/272/sections/faits-divers\)](/272/sections/faits-divers)

Hauts-Pays: non-respect des mesures Covid, la police ferme un établissement



D.R.

| Publié le 12/10/2020 à 14:47

Ce vendredi, entre 17h et 1h du matin, la police des Hauts-Pays a procédé à une opération « Covid » afin de vérifier le respect des mesures mises en place. Plusieurs p.-v. ont été rédigés et un établissement a été fermé.

Suite à la parution, ce vendredi 9 octobre 2020, du dernier Arrêté ministériel relatif aux nouvelles mesures prises par notre gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19, la police des Hauts-Pays a lancé ce vendredi soir une opération afin de vérifier l'application de ces mesures dans les commerces et établissements Horeca des quatre communes de la zone.

A l'issue de ces contrôles, 6 p.-v. ont été rédigés, la plupart pour des faits de non-respect du port du masque par le personnel. Un établissement de Dour a également été fermé administrativement pour non-respect de ces

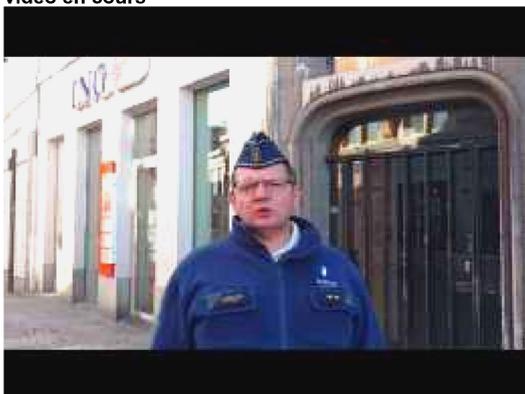
mesures. Tous ces contrevenants encourent une amende administrative de 750€.

La police prévient d'ores et déjà que d'autres contrôles seront menés dans les prochains jours.

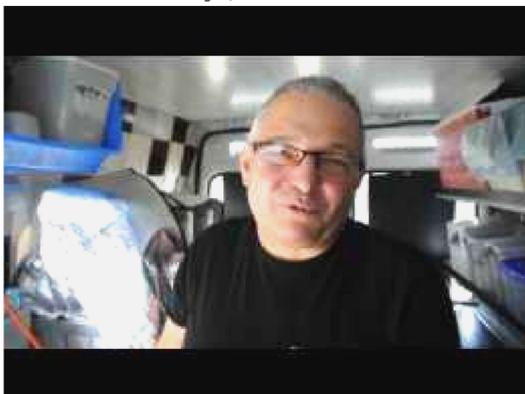
Notre sélection vidéo

Mons: le commissaire Bourdiaud'Huy et ses hommes vérifient le respect des mesures de c

vidéo en cours



Dans les Hauts-Pays, Marc...



Mons.La police de Mons Quevy...



Havre.Grosse intervention de...